Ami du Clergé du 9 juillet 1931

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Cours de Prônes sur les Sacrements. — XIII. La satisfaction, 401.
Petits prônes. — XXXVI. *8e Dim. après la Pentecôte :* L'aumône, 402.
Pour la fête de sainte Madeleine. — Les deux amours, 404.
Les Litanies de S. Joseph. — XXIII. *Patron des mourants :* La mort bienheureuse, 406.
Le « Salve, Regina. » — VI. Sur les chemins de l'exil, 409.
Plans de sermons à l'occasion d'une fête d'agriculteurs. — I. La vie de l'agriculteur et la morale, 411. — II. La vie de la plante et la vie du chrétien, 411. — III. La vigne et les vignerons dans l'Evangile, 412.
Pour la fête des Mères françaises. — La tâche éducatrice de la mère, 413.

COURS DE PRONES SUR LES SACREMENTS

XIII

LA SATISFACTION

Mes frères,

Nos fautes, pour être pardonnées, exigent une expiation offerte à Dieu ; si elles ont fait du tort au prochain, cette injustice, elle aussi, appelle une compensation. C'est de là que se déduit la nécessité de la *satisfaction*, qui est la quatrième condition requise pour recevoir avec fruit le sacrement de pénitence.

I

Et d'abord, la satisfaction est la réparation de l'injure que le péché a faite à Dieu. Le péché est en effet une révolte contre Dieu, une désobéissance à sa loi. Quel qu'il soit, hérésie, irréligion, blasphème, profanation du dimanche, il offense ses attributs divins et méconnaît sa souveraine autorité. Pour en obtenir le pardon complet, il ne suffit pas de s'en repentir, il ne suffit pas même de s'en confesser, il faut encore s'en punir, car celui qui le commet ne peut rentrer dans l'ordre que par une peine destinée à expier le plaisir coupable et à rendre à Dieu l'honneur dont il a été frustré.

Sans doute, le sacrement de pénitence efface la tache que le péché avait imprimée dans l'âme, il fait sortir celle-ci de l'état de culpabilité où le péché l'avait mise, il lui remet la peine éternelle si elle l'a méritée par des fautes graves. Mais, sauf dans le cas où la contrition aurait été tellement parfaite qu'elle rendrait inutile une satisfaction temporelle, la peine éternelle se trouve ordinairement commuée en une peine que le pénitent doit nécessairement subir en ce monde ou en l'autre, c'est-à-dire en purgatoire.

Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à ouvrir la Sainte Ecriture. Voyez Moïse : il doute de la parole de Dieu qui lui a commandé de faire jaillir dans le désert l'eau du rocher. Dieu lui pardonne et ne lui fermera pas les portes de son Paradis, mais ici-bas il lui ferme les portes de la Terre promise ; il en est de même pour son frère Aaron. Voyez encore David : en considération de son repentir, le prophète Nathan lui déclare que Jéhovah lui a pardonné l'assassinat d'Urie et son adultère : « Tu ne mourras point, lui dit-il, mais parce que ton action a fait mépriser Jéhovah par ses ennemis, le fils qui t'est né mourra. » (II Reg., XII, 13-14). Et ce châtiment est suivi de combien d'autres !

« Dieu ne laisse aucun péché sans vengeance, dit S. Grégoire le Grand. Ou l'homme s'impose une peine, ou Dieu le frappe lui-même. » S. Augustin s'adressant à Dieu lui dit : « Vous ne laissez pas même impunis les péchés de ceux à qui vous pardonnez. Vous pardonnez à celui qui confesse son péché, mais vous ne lui pardonnez qu'autant qu'il se punit lui-même. Ainsi la miséricorde et la justice sont satisfaites : la miséricorde parce que l'homme est délivré de son péché, la justice parce que le péché est puni. »

Condamnant les protestants qui prétendent que nos satisfactions sont injurieuses à Jésus-Christ et que nous sommes dispensés de satisfaire parce qu'il a pleinement satisfait pour nous, le Concile de Trente a du reste déclaré : « Si quelqu'un dit que la peine est toujours remise par Dieu en même temps que la coulpe,... qu'il soit anathème. »

II

Nous devons donc satisfaire à Dieu pour nos péchés. Mais comment ?

De deux façons. Par la pénitence sacramentelle et par des pénitences extrasacramentelles.

La pénitence sacramentelle est l'acceptation et l'accomplissement de la pénitence imposée par le confesseur. C'est un devoir pour celui-ci d'en imposer une à ceux qui se confessent à lui. « Que les prêtres du Seigneur, dit le S. Concile de Trente, enjoignent, suivant ce que le St-Esprit et la prudence leur suggèrent, des satisfactions salutaires et convenables, selon la qualité des crimes et l'état des pénitents. » C'est également un devoir pour les pénitents de les accepter et de les accomplir. C'est d'abord un devoir de les accepter. Un pénitent qui refuserait la pénitence qui lui est enjointe ou qui l'accepterait avec l'intention de ne pas la faire, ne recevrait pas le pardon de ses péchés et commettrait un sacrilège, tout au moins si les fautes accusées étaient mortelles. Si le pénitent prévoit qu'il ne pourra pas accomplir la pénitence qui lui est enjointe, qu'il le fasse remarquer respectueusement au confesseur, qui lui en donnera bien volontiers une autre. Si le pénitent a bien, au moment où il la reçoit, l'intention d'accomplir sa pénitence, sa confession est bonne et ses péchés sont remis ; mais si par négligence il ne l'accomplit pas effectivement, il commet une faute grave dans le cas où elle lui a été imposée pour des fautes graves, un péché véniel dans le cas contraire. Enfin si le pénitent, malgré la bonne volonté qu'il

avait d'accomplir sa pénitence, ne la fait pas, soit par oubli, soit pour quelque autre motif honnête, il ne commet aucune faute, mais il devra le déclarer au début de sa prochaine confession.

La pénitence sacramentelle est la plus efficace parce que, faisant partie du sacrement de pénitence, nous appliquant dans une large mesure les satisfactions de Jésus-Christ, elle opère par sa propre vertu la remise de la peine temporelle due à cause de nos péchés.

Mais, vous le savez, elle est la plupart du temps bien minime et bien disproportionnée avec le nombre et la gravité des fautes que nous confessons. Il convient donc, pour expier parfaitement celles-ci, d'ajouter à cette pénitence sacramentelle d'autres pénitences extrasacramentelles. Parfois nous les choisirons nous-mêmes. C'est ainsi que nous pouvons expier nos péchés par la prière, et on entend par là tous les actes de religion : la prière vocale et mentale, les visites au St-Sacrement, les lectures spirituelles, l'assistance à la messe en semaine, aux exercices de piété, les communions bien faites ; ce sont là autant d'excellents moyens de réparer l'injure que nous avons faite à Dieu par nos négligences à son service. Nous pouvons expier nos péchés par le jeûne et toutes les mortifications corporelles et spirituelles que notre piété nous suggérera. Ce sera un excellent moyen de satisfaire pour les plaisirs défendus que nous nous sommes permis. Enfin nous pouvons expier nos péchés par l'aumône et la pratique des différentes œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle. Nous réparerons par là l'injure que nous faisons à Dieu par notre attachement exagéré aux biens de la terre et les torts dont nous nous rendons coupables envers le prochain.

Mais il arrive souvent que Dieu ne nous laisse pas le choix des pénitences qu'il exige pour nos péchés : il les choisit pour nous et nous les impose d'office. C'est ce qu'il fait lorsqu'il nous envoie des épreuves, des revers, des maladies ; c'est ce qu'il fait en permettant que nous ayons à souffrir des éléments, du froid, de la chaleur, des événements ou des personnes qui nous entourent. Supportons toutes ces souffrances, d'où qu'elles viennent, en esprit de pénitence et avec soumission à la sainte volonté de Dieu. Sans doute, lorsque le calice est par trop amer, Dieu ne nous défend pas de dire comme Notre-Seigneur : « Si c'est possible, faites que ce calice s'éloigne de moi sans que je le boive, » mais ajoutons toujours : « Cependant que votre volonté soit faite. » Rendons ainsi méritoires, transformons ainsi en pénitences volontaires, faisons compter pour notre purgatoire ces souffrances que la Providence nous envoie et que la plupart du temps nous ne pouvons éluder.

III

Il est, nous l'avons dit, certains péchés qui ne font pas seulement injure à Dieu, mais qui causent également du tort au prochain. C'est le cas des péchés contre le cinquième commandement, par lesquels nous nuisons soit au corps du prochain en lui donnant la mort, en le frappant et le blessant, soit à son âme en la scandalisant par nos paroles, nos actions ou nos omissions. C'est le cas des péchés contre le septième commandement, par lesquels nous prenons ou retenons injustement le bien du prochain ou lui causons du dommage. C'est le cas encore des péchés contre le huitième commandement : mensonges, faux témoignages, calomnies, médisances, par lesquels nous enlevons au prochain son honneur et sa réputation et nuisons même parfois gravement à ses intérêts matériels. Pour obtenir le pardon de ces différents péchés, il ne suffit pas de les regretter, de les confesser, de réparer par la pénitence l'injure qu'ils ont faite à Dieu, il faut encore réparer dans la mesure du possible le tort qu'ils ont fait au prochain. L'absolution de ces différents péchés ne produit son effet que si on est sincèrement décidé à se réconcilier avec ceux qu'on a offensés, à indemniser ceux qu'on a lésés, à réhabiliter ceux qu'on a diffamés. On doit le faire sans tarder et sans tarder aussi prendre les moyens nécessaires pour y réussir. Si malgré tous les efforts on n'y parvient pas, Dieu nous pardonnera cependant, puisqu'il n'y a pas de péché, quelque énorme qu'il soit, qui ne puisse être remis. Mais quel sujet d'inquiétude à l'heure de la mort, que de s'en aller au tribunal de Dieu la conscience chargée du bien ou de la réputation d'autrui !

Ne nous exposons pas à un pareil malheur. Pendant que nous le pouvons, expions nos péchés, réparons les maux qui ont pu en être la suite ; faisons notre purgatoire sur la terre et à l'heure de la mort ; en règle avec Dieu et avec les hommes, nous pourrons tout de suite entrer dans l'éternité bienheureuse. Ainsi soit-il.

PETITS PRONES

XXXVI

8e Dimanche après la Pentecôte

L'AUMÔNE

S'il est un conseil maintes fois réitéré dans la Sainte Ecriture, c'est bien celui de l'aumône. Bien peu, malheureusement, en comprennent toute la portée et le mettent en pratique comme ils le devraient, tant est puissant l'attrait qui nous fait rechercher la conservation de ce que nous possédons. Puisque Notre-Seigneur, dans l'Evangile de ce jour, nous donne la même recommandation en la faisant précéder d'une parabole pour mieux l'éclairer, inspirons-nous de ses enseignements en méditant brièvement 1o sur les *raisons* que nous avons de faire l'aumône et 2o sur la *manière* de la faire.

I

Tout d'abord, vous savez en quelle estime Dieu tient la vertu de charité. Il l'a placée au-dessus de toutes les autres. Sans elle, aucune n'a de valeur, comme nous l'apprenons par ces paroles de S. Paul : « Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je ne suis qu'un

airain sonnant et une cymbale retentissante. J'aurais beau avoir le don de prophétie, pénétrer les mystères, croire d'une foi capable de transporter les montagnes ; si je n'ai pas la charité, je ne suis rien » (I Cor., XIII, 1-2). La charité est aussi la seule vertu théologale qui demeurera au ciel, alors que la foi et l'espérance disparaîtront. C'est elle enfin qui, à proportion de son intensité dans l'âme des élus, détermine leur degré de bonheur dans le ciel.

Or l'aumône est un acte qui procède éminemment de la vertu de charité, par suite très agréable à Dieu. Voir quelqu'un dans le dénuement, avoir compassion de lui, retrancher de son propre superflu ou même se priver du nécessaire pour lui venir en aide, voilà une preuve convaincante qu'on l'aime et qu'on lui veut du bien. Sans doute, s'il ne s'agissait que de lui adresser de bonnes paroles, on le pourrait aisément, même en se cantonnant dans un égoïsme étroit. Mais poser un acte est bien plus difficile, si on n'est pas réellement animé de bons sentiments. Je ne parle pas, bien entendu, des cas où l'on agirait par ostentation : on perdrait alors tout son mérite.

Et comme, au dire de Notre-Seigneur, l'amour de Dieu et du prochain est l'objet du même commandement (Math., XXII, 37-39), il s'ensuit que le souverain Juge, quand il viendra présider les solennelles assises du genre humain, proclamera comme s'adressant à lui-même tous les actes accomplis en faveur des autres, ses frères, comme il les appellera pour mieux marquer la solidarité qui l'unit à eux. N'étant pas un ingrat, c'est une sentence d'absolution et de récompense qu'il rendra au sujet de ceux qui auront pratiqué l'aumône (Math., XXV, 34-40). Mais considérons, par contre, les menaces qu'il profère au même endroit contre les égoïstes et les avares. C'est donc qu'il veut que nous fassions la charité.

Il n'est, par conséquent, pas surprenant de rencontrer dans l'Ecriture des passages déclarant que l'aumône remet les péchés. Il s'agit des péchés véniels, mais aussi, quoique indirectement, des péchés mortels, car elle marque dans une âme des dispositions favorables au repentir et appelle la grâce divine.

Acte de charité envers le prochain, l'aumône doit aussi être rangée parmi les actes qui composent une saine gestion des affaires : elle est donc profitable à son auteur comme à son destinataire.

Quelquefois elle va jusqu'à procurer des bénéfices d'ordre matériel. Récemment, un curé du Maroc, qui s'occupe de bâtir une église, annonçait dans son *Bulletin paroissial* qu'un de ses paroissiens, en lui remettant 2.000 francs, lui avait déclaré : « Ceci représente le dixième de mes bénéfices réalisés au cours du mois écoulé ; je continuerai à l'avenir dans la même proportion. » Le mois suivant, le généreux bienfaiteur apportait 2.250 francs. Dieu ne s'était pas laissé vaincre, comme on le voit. On ne saurait, à coup sûr, promettre que des résultats semblables se reproduiront infailliblement, car les récompenses que Dieu nous destine dépassent l'ordre temporel et l'épreuve de la pauvreté peut très bien visiter même les âmes généreuses. Il n'en reste pas moins que le proverbe dit : « L'aumône n'appauvrit pas », et cela non sans raison.

Ce n'est pas là son seul mérite : elle constitue aussi un placement sûr. Notre-Seigneur nous recommande d'entasser des trésors hors de la portée des voleurs ou des insectes (Luc, XII, 33) ; il dirait aujourd'hui : « dans une banque ou une entreprise qui n'ait pas à craindre la faillite ». Or y a-t-il refuge plus assuré que près de Dieu ? Il n'est pas défendu d'épargner, surtout si on doit pourvoir à l'avenir de plusieurs enfants, mais il est prudent de penser, non seulement au corps, mais aussi à l'âme, pour laquelle on amasse des provisions, des mérites, en faisant l'aumône. C'est également un principe admis communément qu'il faut diviser ses placements : plaçons pour la terre et sur terre, oui ; mais plaçons aussi pour le ciel. Notre intérêt bien compris nous y engage.

On voit souvent des personnes économiser péniblement des réserves pour leur vieillesse ; survient un désastre financier et les voilà dépourvues de tout. N'auraient-elles pas été plus avisées en faisant une part pour l'aumône ? Elles ne seraient pas plus pauvres, mais en revanche elles auraient acquis des mérites devant Dieu. Et puis, si avantageux qu'aient été les placements humains, nos richesses nous quittent sur le bord de notre tombe ; l'aumône, elle, nous suit jusqu'au trône de Dieu.

C'est une considération de ce genre que fait valoir Notre-Seigneur dans l'Evangile d'aujourd'hui. Après avoir exposé la conduite de l'intendant qui, avec les biens de son maître, faisait des cadeaux intéressés, il ajoute : « Avec l'argent qui sert à l'iniquité, faites-vous de même des amis qui, après votre mort, vous recevront dans les demeures éternelles ». Ces amis, c'est Dieu en premier lieu, ce sont aussi les anges et les saints qu'on aura réjouis par les bonnes œuvres, les âmes du purgatoire auxquelles on aura ouvert le ciel, les pauvres enfin, dont la prière reconnaissante sera écoutée par Dieu.

II

Il ne suffit pas d'être résolu à faire l'aumône : il faut de plus savoir comment s'acquitter de ce devoir, autrement le bien accompli risque de n'être pas proportionné à nos sacrifices.

Dans la Vie des Saints, il est souvent question de pauvres nourris, vêtus, logés. Au siècle dernier encore, cette manière de procéder était très fréquente. Aujourd'hui les conditions économiques ont changé : l'Etat et des associations ont pris à leur charge les œuvres de bienfaisance et l'on ne voit plus guère de vagabonds sur les routes ; s'il y en a parfois, il n'est pas toujours expédient de favoriser en eux le vice et la paresse. Toutefois la parole de Notre-Seigneur reste vraie : « Vous aurez toujours des pauvres parmi vous » (Math., XXVI, 11). Il y en a donc encore ; il faut seulement les chercher ailleurs.

Une pauvresse qui tend sans cesse la main et qui est éminemment digne de notre secours, c'est l'Eglise catholique. Maintes fois, dans le passé, elle a été spoliée et les ruines accumulées par la loi de Séparation ne sont pas encore relevées. Elle a besoin de ressources pour l'entretien et le recrutement de ses ministres : lui en procurer est le but du Denier du Culte et de l'Œuvre des Vocations ; elle en a besoin pour la construction d'édifices religieux, pour leur conservation et leur ornementation. Dans les pays de Missions, elle a la charge de nombreux ouvriers évangéliques : prêtres, religieux, catéchistes ; elle met son espoir dans les écoles, hôpitaux ou dispensaires, orphelinats qui lui amèneront de précieuses recrues, mais dont les frais sont élevés. Même dans nos pays civilisés, n'y a-t-il pas bien des œuvres à favoriser : patronages, missions paroissiales, asiles, écoles catholiques ? Tout cela ne peut vivre et prospérer qu'avec l'aide matérielle et morale des fidèles.

Si l'on voit peu de mendiants quêter de porte en porte, il est facile d'en trouver si l'on prend la peine de se rendre à leur domicile. Il y a les pauvres honteux que les circonstances ont ruinés et qui cherchent à garder l'apparence de l'aisance en s'imposant des privations dans leur nourriture. Il y a les ouvriers sans travail, les familles nombreuses, les vieillards sans ressources, les malades qui ne peuvent recevoir des soins et des remèdes. A la campagne, il semble que la misère soit assez exceptionnelle, mais dans les villes le cœur se serre quand on voit dans quels taudis sans air et sans lumière certaines familles sont contraintes de se tasser et quel lamentable sort est le leur quand vient l'adversité, par exemple le chômage ou la maladie de leur chef. Les Conférences de St-Vincent de Paul et d'autres associations charitables ont entrepris de remédier à ce mal, mais leurs moyens sont bien inférieurs aux besoins. Où que vous soyez, m. f., vous n'avez qu'à regarder attentivement autour de vous : vous trouverez certainement de nombreuses occasions d'exercer la générosité. N'imitez pas le mauvais riche qui refusait les miettes de sa table au pauvre Lazare !

Et faites l'aumône selon vos moyens. Les prêtres ont souvent à constater des actes de charité admirables : certaines personnes peu favorisées des biens de la fortune vont jusqu'à se dépouiller presque entièrement pour donner aux œuvres de bienfaisance. Mais à côté de cela, on voit des riches verser des sommes dérisoires, tant elles sont minimes par rapport à leurs revenus ; et qui plus est, ils croient être très généreux. Calculez loyalement, m. f., vos moyens ; cela fait, vous pourrez appliquer la règle de S. Alphonse de Liguori qui déclare que, pour satisfaire au précepte de l'aumône, il est raisonnable de donner le cinquantième de ses revenus, si cette quantité fait partie de notre superflu, c'est-à-dire des biens non nécessaires au maintien et à une légitime amélioration de notre condition. D'ailleurs, en pareille matière, il est préférable de ne pas calculer trop strictement. Si nous avons le cœur compatissant, nous consulterons les besoins des autres plutôt que notre préjudice éventuel. Et puis, ce que nous donnons ne sera pas perdu pour autant. Dieu nous le rendra plus tard au centuple.

* *

Un jour, une dame vint consulter le saint Curé d'Ars sur le sort de l'âme de sa fille qui était morte dans un âge peu avancé, mais dont tout le monde louait la charité tandis qu'elle vivait. Le Saint ne la connaissait pas personnellement; cependant, éclairé d'une lumière surnaturelle, il répondit aussitôt : « Elle s'est sauvée par l'aumône; faites de même. » Prenons cette leçon pour nous, m. f. Si la pensée de nos défauts et de nos péchés nous remplit de crainte, souvenons-nous que nous avons là un moyen puissant de calmer la colère de Dieu. Usons-en donc largement. Ainsi soit-il.

POUR LA FÊTE DE SAINTE MADELEINE

(22 Juillet)

LES DEUX AMOURS

Mes frères,

S'il est vrai que Marie-Madeleine fut la pécheresse de l'Evangile, pardonnée par Jésus chez Simon le Pharisien, nous pouvons admirer en elle, d'une part les miséricordieuses effusions de la grâce divine, d'autre part les merveilleuses correspondances de son âme à l'appel divin. Si la miséricorde dut s'exercer très particulièrement à l'égard d'une femme qui fut pécheresse publique avant de devenir sainte, l'amour dut pénétrer profondément son âme pour la réconcilier à Dieu dans la pratique de la sainteté : « il lui a été pardonné beaucoup parce qu'elle a beaucoup aimé. » De telle sorte que l'amour manifesté tout d'abord pour le péché par Madeleine la coupable a été permis par Dieu pour nous faire mieux comprendre l'amour manifesté ensuite pour Dieu par Madeleine la sainte. Ainsi, dans les âmes que Dieu veut s'attacher, le péché devient pour notre Père céleste l'occasion de montrer plus efficacement sa miséricorde. Et si nous savons bien comprendre le plan d'universelle rédemption qui est celui du Christ, ce sont toutes les âmes pécheresses que Dieu entend se réconcilier. Salutaire leçon, que nous devons méditer en contemplant les deux amours qui se succèdent dans l'âme de Madeleine : — l'*amour du mal* guéri par le pardon divin ; — l'*amour du bien* consacré par une conversion sincère et une persévérance totale.

I

« *Erat in civitate peccatrix* ». C'est en ces termes que S. Luc nous dépeint la femme qui ose s'approcher de Jésus pendant le banquet offert par Simon le Pharisien. Elle est pécheresse, et pécheresse connue, méprisée comme telle dans toute la ville. On imagine aisément de quelle sorte de péché sa conscience est souillée. C'est la lèpre impure qui s'est attachée aussi bien à son corps qu'à son âme, à son corps vendu aux caprices d'amours sans len-

demains, à son âme tout entière penchée vers les plaisirs défendus. Quel abîme sépare de Jésus la pécheresse ! D'une part, le péché qui règne en maître dans une créature déshonorée ; d'autre part, la sainteté même faite homme !

Et pourtant, cette femme ayant appris que Jésus mange chez le Pharisien, se présente sans hésitation dans la salle du festin et s'approche du Maître. Scandale pour les Pharisiens ! Comment un Prophète, s'il était vraiment tel, pourrait-il souffrir qu'une telle créature l'approchât ?... Et Simon se prend à douter de la mission de Jésus...

Avec leur interprétation étroite de la Loi mosaïque et leur observation hypocrite des préceptes extérieurs, les Pharisiens ne pouvaient comprendre le mystère de miséricorde infinie renfermé dans la Loi d'amour qui était apportée au monde. Jésus, connaissant la pensée mauvaise de son hôte, veut lui dévoiler ce mystère. Sans doute, cette femme est coupable ; mais, touchée par la grâce, elle est venue vers le Rédempteur et lui a témoigné, d'une façon émouvante, le repentir de ses fautes. Alors que le pharisien hautain et sans amour s'est contenté d'accueillir Jésus sans lui accorder aucun témoignage de prévenance, cette femme, conduite par la foi et le repentir, baigne de ses larmes les pieds du Sauveur, les essuie de ses cheveux, y pose humblement ses lèvres, les arrose de parfums. Parce qu'elle a cru, parce qu'elle s'est repentie, parce qu'elle a aimé, ses péchés lui sont remis, quelque nombreux et graves qu'ils soient : « Votre foi vous a sauvée, dit Jésus à la femme, allez en paix. »

Une double leçon ressort de cette scène.

La première est que Dieu est toujours prêt à pardonner les péchés des hommes. N'est-ce pas Jésus qui l'a lui-même déclaré : « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. » (Math., IX, 13). — « Il y a plus de joie au ciel pour un pécheur faisant pénitence que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. » (Luc, XV, 7). C'est l'enseignement de la parabole de l'enfant prodigue, de l'histoire de la femme adultère, du pardon accordé sur la croix au bon Larron. Jésus-Christ est le Dieu de miséricorde et de pardon, *misericors et miserator Dominus* (Jac., V, 11), et l'immensité de son amour pour les pécheurs se marque à la Cène et au Calvaire où il livre son corps et répand son sang pour le salut des hommes. Cette attitude de notre Dieu — qui cependant est la Souveraine Justice — doit donner confiance au plus coupable des criminels. Dieu veut pardonner : il n'attend qu'un geste de repentir de celui qui l'a offensé ; et ce geste, c'est lui-même qui le provoque par la grâce intérieure. Il suffit que le pécheur se laisse, comme Madeleine, toucher par cette grâce, pour que lui soit accordé le pardon généreux.

Une deuxième leçon se dégage de l'attitude de Jésus vis-à-vis de Madeleine repentante. Le Maître nous invite nous-mêmes à la miséricorde et à la charité à l'égard des pécheurs, et tout particulièrement à l'égard de ceux qui sont tombés par faiblesse, par ignorance ou par entraînement. Laissez-moi vous dire, m. f., franchement, de quelle inconséquence font preuve certains chrétiens, très sévères pour certaines fautes dès là qu'elles sont apparentes, mais indulgents pour les mêmes fautes dès là qu'elles demeurent cachées, ou même pour d'autres fautes plus graves dont ils ne semblent pas soupçonner la laideur morale.

Sans doute, le péché, quel qu'il soit, est haïssable et souverainement condamnable, et je ne veux me faire le défenseur d'aucune défaillance, quelle qu'elle soit. Cependant, tout comme dans les vertus, il y a, dans les péchés, une hiérarchie à observer. L'orgueil ou l'impiété qui font que l'esprit de l'homme se dresse contre Dieu ou contre l'Eglise, est plus coupable que la luxure qui porte le corps aux plaisirs charnels, sans atteindre souvent la foi et la confiance en Dieu. L'injustice à l'égard du prochain, sous quelque forme qu'elle se présente, — calomnie, médisance, dommage dans les biens temporels, — par là même qu'elle viole le droit d'autrui, est en soi plus répréhensible que l'impureté qui ne s'attaque qu'à nous-mêmes ou qui ne souille autrui que de son plein consentement. Sans compter que souvent les fautes de l'esprit et les fautes d'injustice sont plus coupables, parce que commises avec un consentement parfait et en pleine connaissance de cause, tandis que les fautes de la chair sont le résultat d'entraînement, de fragilité, parfois de surprises.

Faut-il ajouter que, souvent, même les meilleurs chrétiens n'estiment la gravité des fautes de luxure qu'en raison de leur publicité ? Sans doute, il est très exact que la raison de scandale doit entrer en ligne de compte — et largement — dans l'appréciation que nous devons porter sur ces péchés. Et cependant, cet aspect important de la question ne doit pas nous en faire négliger un autre, important lui aussi, à savoir que le secret dans lequel nous pouvons pécher n'existe pas pour Dieu. Au jour du jugement, soyez persuadés, m. f., que bien des situations seront renversées. De quelle miséricorde Dieu ne fera-t-il pas preuve à l'égard de pauvres créatures que la fatalité, plus encore que la volonté perverse, aura entraînées vers le mal, et qui, déjà, devant les hommes, auront subi un rigoureux châtiment de leur déchéance morale ! Avec quelle sévérité, au contraire, ne portera-t-il pas sa sentence à l'égard de chrétiens qui se seront mis à l'abri d'une situation régulière, — du saint état du mariage, par exemple, — pour couvrir les pires désordres ! Et j'entends ici, pour ne pas laisser courir votre imagination vers des choses auxquelles je ne songe pas, — j'entends les unions volontairement, délibérément et par conséquent coupablement stériles.

Encore une fois, je n'entends excuser aucune espèce de péché, et, avec Dieu et la sainte Eglise, je réprouve et condamne l'abominable péché de la chair qui ravale l'homme au niveau de la brute, mais je veux simplement vous faire comprendre, par la comparaison avec des péchés plus graves et auxquels vous ne prêtez peut-être pas une attention suffisante, tout ce que contiennent de vérité les paroles mena-

çantes prononcées par Jésus devant les pharisiens et les anciens du peuple : « Les publicains et les femmes de mauvaise vie vous précéderont dans le royaume de Dieu » (Math., xxi, 31).

II

Le pardon accordé par Notre-Seigneur à Marie-Madeleine fut d'une telle abondance, que celle qui en récolta le bénéfice s'attacha désormais à Jésus d'une manière totale et définitive. Nous la retrouvons parmi les saintes femmes qui suivent Jésus et le collège apostolique ; nous la retrouvons sur le chemin du Calvaire, avec la Sainte Vierge, suivant pas à pas le Sauveur dans sa voie douloureuse ; nous la retrouvons surtout au pied de la croix, manifestant par sa douleur l'intensité de l'amour qui l'unit au Maître. Et après la Résurrection, c'est à elle, l'une des premières, que Jésus apparaît, consacrant ainsi les gages de bienveillance déjà accordés à son âme purifiée et sanctifiée.

L'Evangile nous a conservé tous ces faits, pour nous montrer avec quelle sincérité, quelle générosité et, par là-même, quelle irrévocabilité s'est effectuée la conversion de Marie-Madeleine. Si la grâce l'a touchée, elle y a répondu pleinement. Mais parce qu'elle y a répondu, Dieu l'a comblée de grâces qui assureront sa persévérance d'une façon magnifique. De pécheresse, elle devient une Sainte, digne d'être adjointe, dans la compagnie de Jésus, aux plus pures et aux plus saintes femmes, digne d'être associée aux manifestations les plus sublimes du mystère de la Rédemption, digne de prendre sa part, avec la Vierge Marie, aux souffrances et aux expiations rédemptrices de la croix. Miracle de foi et d'amour, où nous ne savons quoi le plus admirer, de la bonté du Créateur ou de la fidélité de sa créature. Miracle de foi et d'amour, que l'Eglise a voulu consacrer dans sa liturgie, en accordant à la messe de Sainte Marie-Madeleine la solennité du *Credo*, réservé au Christ, à la Vierge, aux anges, aux docteurs, aux saints Patrons.

Si nous en croyons la légende, la sainteté de Madeleine s'est de plus en plus affermie au cours de son existence. Quoi qu'il en soit des faits de la fin de sa vie, il est certain que la sainte pénitente a compris au pied de la croix toute la sublimité de la vie d'expiation et de contemplation. Accompagnée de Lazare et de Marthe, elle se laissera pousser, par le vent, sur les flots de la mer, jusqu'à la terre de Provence où elle achèvera sa carrière terrestre dans les larmes d'un repentir toujours plus ardent et dans l'extase d'un amour toujours plus parfait.

Cette consécration de la sainteté de l'illustre pénitente comporte pour nous, pauvres pécheurs, une leçon extrêmement consolante : leçon de confiance au sujet de notre persévérance finale et de notre salut éternel. Sans doute, nul ne peut avoir la certitude absolue d'une grâce qui, en dernier ressort, dépend de la libéralité divine. Cette vérité est un point de la doctrine catholique qu'il serait présomptueux de négliger et dont il convient de nous souvenir pour nous entretenir dans les sentiments d'une humilité nécessaire. Néanmoins, si nous savons correspondre à la grâce, si, chaque jour, nous prenons soin de demander à Dieu la persévérance, soyons assurés que cette persévérance et le couronnement final ne nous feront pas défaut. L'exemple de Marie-Madeleine, de pécheresse devenue sainte, doit à tout jamais éloigner de notre âme la crainte et le découragement. Quand Dieu nous a fait l'insigne honneur de nous pardonner, ce n'est plus vers le passé qu'il faut regarder, — sinon pour regretter toujours nos fautes, — c'est vers l'avenir, et avec pleine confiance.

* *

« Deux amours, dit S. Augustin *(Cité de Dieu*, xiv, 28), ont fondé deux cités : l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu et l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi. Le premier a fait la cité du mal, du désordre, de la confusion, de l'infernale Babylone ; le second, celle de l'ordre, de la paix, de l'éternelle Jérusalem ». Sachons faire, m. f., notre choix entre les deux amours, les deux cités qui s'offrent à nous. Si, comme Madeleine, nous avons eu le tort d'accueillir favorablement l'amour coupable et égoïste, celui qui rejette Dieu et fonde la cité du mal, sachons comme elle aussi, avec la grâce de Dieu, nous reprendre à temps et, par notre vie de pénitence, faire régner en nos cœurs l'amour de Dieu qui nous ouvrira les portes de la cité de Dieu. Obtenez-nous donc, ô sainte Madeleine, ô sainte pénitente, la grâce qui nous convertira, qui nous affermira, qui nous sauvera. Ainsi soit-il.

LES LITANIES DE SAINT JOSEPH

XXIII

Patron des mourants, priez pour nous

LA MORT BIENHEUREUSE

S. Joseph est le « Patron des mourants » par sa mort très douce et très sainte.

I

Jésus va entrer en la seconde phase de sa vie ; il quittera bientôt l'échoppe de Nazareth pour les routes de Judée et de Galilée, le lac ou la montagne ; il laissera le rabot et prêchera la bonne Nouvelle.

La mission de Joseph est finie. Le saint homme a bien rempli son triple rôle de protecteur, de nourricier, de père : il peut partir, mourir...

Bienheureuse mort !

Non pas que, plus que celle des autres hommes, celle-ci soit exempte d'angoisses : oh ! non !... Comment lui, le témoin de si grands mystères, l'auditeur de si terribles prophéties, pourrait-il mourir tranquille ? Il était là, en effet, quand, il y a trente ans, Siméon, ayant béni la Sainte Famille, disait à la pauvre Mère : « Voici que cet Enfant est établi pour la ruine... d'un grand nombre en Israël et comme un signe de contradiction. Et le glaive transpercera votre âme. » (Luc, ii, 33-35). Et il se

souvient. Il a lu, il a médité dans Isaïe ces paroles trop claires qui font allusion au « Fils qu'il a vu s'élever comme un frêle arbrisseau » et qui le dépeignent

sans forme ni beauté...
méprisé et abandonné des hommes,
homme de douleurs et connaissant la souffrance,
comme un objet devant lequel on se couvre le [visage,
transpercé à cause de nos iniquités,
maltraité et se livrant à ses bourreaux,
semblable à l'agneau qu'on mène à la tuerie.
(Is., LIII, 3-7).

Et il se souvient. Son cœur, ce pauvre cœur qui va cesser de battre, saigne ; ses yeux, ces pauvres yeux qui vont se fermer à la lumière d'en-bas, laissent couler des larmes bien amères. C'est l'amour qui souffre de savoir tant exposés son Fils chéri et l'admirable Vierge. Et cet amour angoissé le consume et achève de le faire mourir.

Et pourtant, oui, quand même, bienheureuse mort !

Marie et Jésus sont là, qui lui disent, qui lui répètent que ses propres souffrances allégeront leur commun martyre et qui le prient de se souvenir de ces autres paroles d'Isaïe, si consolantes :

Mais quand son âme aura offert le sacrifice expiatoire
il verra une postérité, il vivra de longs jours,
et le dessein de Jéhovah prospérera dans ses mains.
A cause des souffrances de son âme
il verra et se rassasiera (*Ibid.*, 10-11).

Marie et Jésus sont là ! Ils le veillent sans cesse; ils le soutiennent entre leurs bras ; ils l'embrassent avec tendresse !... Qu'il est profondément exact, ce mot de Bossuet : « Vraiment Joseph est mort dans les bras et comme dans le baiser du Seigneur [1]. » Comme on est tenté de dire de ce trépas radieux ce que S. François de Sales disait, en son charmant langage, de celui de la Vierge : « C'est plutôt un endormissement qu'une mort ! »

Marie et Jésus sont là ! Et celui-ci, bien sûr, « prépare » son père adoptif ; il lui parle et il lui dit ce qu'il dira bientôt à ses Apôtres : « Je veux que là où je suis soit mon serviteur. » (Jo., XII, 26) ; — « De même que le Père ressuscite les morts et donne la vie, de même aussi le Fils donne la vie à qui il veut » (Jo., V, 21) ; — « Vous êtes tristes maintenant, mais vous me verrez de nouveau et votre cœur se réjouira, et nul ne vous ravira votre joie » (Jo., XVI, 22) ; — ce qu'il dira à ses amis de Béthanie : « Je suis la résurrection et la vie » (Jo., XI, 25) ; — ce qu'il dira à son compagnon de supplice : « En vérité, en vérité je te le dis : aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis. » (Luc, XXIII, 43).

Marie et Jésus sont là ! Les Anges aussi, les Archanges, les Séraphins, nombreux, respectueux, attentifs, et ils s'apprêtent à recevoir l'âme pure du Patriarche après que cette vie, si belle, si sainte, se sera éteinte, comme a coutume de s'éteindre la lumière des soirs d'été. Et quand ils l'ont reçue, quand ils l'ont emportée dans le « sein d'Abraham », Marie, l'épouse, Jésus, le fils, ferment les yeux au bienheureux vieillard, « lui croisent les mains sur la poitrine, lui couvrent la tête d'un suaire et, après avoir placé sous ses bras, autour de son cou et de ses pieds, les bouquets de myrrhe et d'aloès, l'enveloppent d'un blanc linceul, le couchent dans une bière étroite et le déposent dans la chambre haute » d'où, selon l'usage, huit heures après le décès, on l'emportera pour l'ensevelissement.

Par sa mort bénie, — bénie par le Ciel et par ce qu'il y avait de plus auguste sur la terre, — Joseph a été constitué par Jésus, puis par l'Eglise, *Patron des mourants.*

Il sera donc présent, surtout si vous l'en priez, quand l'heure aura sonné, pour dénouer les liens trop solides qui vous attachent en bas.

Il sera là pour imprégner de résignation et de confiance votre âme angoissée. Il sera là pour la recueillir, la présenter à son divin Fils et intercéder pour elle. Il sera là pour vous ouvrir le ciel.

II

Quelle sera notre attitude en face de la mort ? Nous pouvons nous le demander à l'occasion de cette invocation de nos litanies.

La nature a horreur de la mort : c'est un fait d'expérience qui prouve, chez l'homme, contre le matérialisme et contre l'athéisme, le besoin inné de l'immortalité.

Les Saints pourtant n'ont pas peur de la mort. Ils disent avec S. Paul : « Je désire mourir et être avec le Christ. » (Philip., I, 23). On demandait à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus si elle désirait connaître la date de sa mort : « Oh ! non, répondit-elle, pas du tout, et cela ne m'inquiète guère, je vous assure ! » Elle disait encore, considérant ses mains amaigries : « Oh ! que j'éprouve de joie à me voir détruire ! » et, une autre fois : « Pour mourir, c'est de la joie que j'éprouve. » — « La mort, déclarait-elle, n'est point un fantôme, un spectre horrible, comme on la représente sur les images. Il est écrit dans le catéchisme que la mort est la séparation de l'âme et du corps ; ce n'est que cela. Eh bien ! je n'ai pas peur d'une séparation qui me réunira pour toujours à mon Dieu. »

N'était-ce pas aussi la pensée de la Bienh. Bernadette ? A son confesseur qui l'exhortait à faire le sacrifice de sa vie, elle répondait : « Quel sacrifice ? ce n'est pas un sacrifice de quitter une pauvre vie dans laquelle on éprouve tant de difficultés pour appartenir à Dieu. »

Les incroyants voient venir la mort avec effroi. On les comprend : pour eux, il n'y a que la vie présente ; pour eux, la mort, c'est le trou noir où tout sombre, c'est la pourriture où tout disparaît, c'est la fin de tout ce qui les lie à la terre : de la richesse, du plaisir, du talent, des affections.

Mais le croyant n'a pas de raison de craindre la mort. S'il en a peur, c'est que sa foi n'est pas très vivante, pas aussi vivante en tout cas qu'elle devrait l'être. Qu'est-ce, après tout, que la mort pour un chrétien ? L'aurore de l'éternité où l'on possède

[1] *Elév.*, 20e sem., 8e élév.

Dieu pour toujours, le commencement d'un bonheur ineffable et qui dure ; c'est la porte du ciel qui s'ouvre enfin.

Voilà à quoi pensent les Saints, qui ne sont que des chrétiens vivant leur foi intégralement, et c'est ce qui les rend si calmes en face de la mort.

Ils ont raison. Qu'y a-t-il donc de terrible dans la mort ? De tout quitter ?... Mais, en dernière analyse, que quitterons-nous qui soit si précieux ?

Nous laisserons notre corps. Mais il n'est pas ce qu'il y a de plus beau en nous : c'est notre âme faite à l'image de Dieu, esprit comme lui, libre comme lui, et qui est immortelle. Quitter notre corps ? Ah ! tant mieux ! il est si souvent, pour nous ou pour d'autres, une occasion de péché ! Il est si souvent, et en tant de manières, un obstacle à notre vie chrétienne, à notre persévérance, à notre perfection ! Enfin, soyons tranquilles : ce corps, au dernier jour, nous sera rendu plus beau et nous n'en serons plus jamais séparés.

Nous laisserons ce qu'on appelle les biens d'ici-bas. Tout le monde en a ; même les plus pauvres possèdent des choses dont ils jouissent, auxquelles ils tiennent, dont ils voudraient ne jamais se séparer. Mais qu'est-ce donc que tout cela, en soi ? Des vétilles, des riens : qu'est-ce que 100 ou 400 hectares de terre en regard de l'univers, en comparaison des biens éternels, du seul véritable Bien, qui est Dieu ? Or les biens éternels, Dieu, c'est la mort qui nous les donne...

Nous laisserons les plaisirs. Nous ne voulons pas, nous autres, envisager les plaisirs défendus ; nous ne voulons même pas nous arrêter à la pensée que nous pourrions, un jour, en user : ce serait, de notre part, trop grave et trop triste. Mais il est des plaisirs légitimes auxquels nous nous attachons trop peut-être et que nous regretterions. Ils ne sont rien, cependant, en eux-mêmes ; à vrai dire, ils n'existent pas ; ils sont toujours gâtés. On a raison de dire qu'il n'y a pas ici-bas de joie parfaite. Et au reste, qu'est le plaisir le plus grand de la terre, en comparaison du souverain bonheur à la possession duquel nous accédons par la mort ?

Nous laisserons nos parents, nos amis, tous ceux que nous aimons. Oui, et c'est là, bien sûr, la plus cuisante douleur. Mais voici où notre foi n'est pas assez vivante. La mort n'est pas une séparation définitive : c'est un « au revoir » ; nous retrouverons dans une vie meilleure ceux que nous laissons dans l'exil. Nous les précéderons dans la patrie, voilà tout. Ils nous y rejoindront bientôt, comme nous rejoignons ceux qui ont passé avant nous. Et il n'y aura plus de séparation ; ce sera l'union, et l'union parfaite, pour toujours !

Nous laisserons la vie. Nous tenons à la vie, oui, trop. Avec tout son cortège inévitable de maux, de souffrances de toute sorte, qui torturent le corps, l'esprit et le cœur, de maladies, d'infirmités, de déceptions, de trahisons, de dangers pour la vertu et d'occasions d'offenser le bon Dieu, est-elle donc si réjouissante ? Non. On a raison de l'appeler une « vallée de larmes ». Si elle donne quelques roses, qu'elle produit d'épines cruelles ! Et puis encore, qu'est-elle si on la compare à la vie éternelle ?

Alors, pourquoi craindre la mort ?

L'Eglise nous invite même à regarder la mort avec joie. Au fait, c'est le sentiment qui s'impose si l'on est vraiment chrétien, puisque la mort, c'est la fin de la lutte, souvent terrible, imposée sur terre à la pauvre humanité ; c'est le ciel qui s'ouvre ; c'est Dieu qui s'approche et nous reçoit en lui pour l'éternité. N'est-ce pas ce qui faisait dire encore à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus : « Je n'ai jamais eu le désir de mourir un jour de fête ; ma mort sera, par elle-même, une assez belle fête » ?

Aussi, pour la liturgie catholique, la mort ne compte pas : elle s'appelle « *dies natalis, jour de naissance* ». C'est bien, en effet, à partir de ce moment que nous naîtrons vraiment, que nous commencerons vraiment notre vie : celle pour laquelle Dieu nous a créés.

Si l'on parcourt l'Office des Trépassés, on n'y voit, en somme, rien de triste. Il n'y est question que de miséricorde, de pardon, de résurrection, de repos, de paix, de lumière, d'immortalité, de béatitude !

Une seule chose devrait nous attrister, nous faire trembler même, celle qu'exprime d'une façon si émouvante le *Dies iræ* : la pensée de nos fautes. Mais Dieu est si bon, si miséricordieux ! Avec sa grâce, nous éviterons l'enfer, l'enfer où nous ne le verrions jamais, où nous le maudirions toujours ! Nous voulons surtout penser au ciel pour lequel il nous a créés et rachetés.

Oh ! faites-nous, mon Dieu, par l'intercession de S. Joseph, Patron des mourants, la grâce de voir venir la mort avec joie, quand il vous plaira qu'elle nous visite, comme les âmes pieuses qui ne pensent qu'à vous, qui ne vivent que pour vous, qui ne vivent que de vous, pour qui la terre ne compte pas ; comme la comtesse de Mérode, par exemple, dont nous avons déjà parlé, et qui, après avoir reçu les derniers sacrements, demandait à finir son tricot pour les pauvres ; ou comme ce religieux qui s'était consacré au ministère de la pénitence, que l'on dut tirer de force du confessionnal pour l' « administrer » et qui, ensuite, retourna simplement, paisiblement, au saint Tribunal. Quelles morts tranquilles ! Quelles belles morts !

Dieu veuille que la nôtre soit ainsi !

Nous aurons une belle mort si nous avons une belle vie. Notre mort dépendra de notre vie.

Le bon Dieu nous a donné ou plutôt prêté l'existence terrestre, pour préparer notre éternité. Toutes les années, toutes les minutes en sont précieuses. Comprenons cette profonde parole de S. Bernard, si vraie : « Une minute vaut Dieu ! » Rien de plus juste, puisque d'une seule minute peut dépendre notre bonheur ou notre malheur éternel. Il n'en faut pas plus, c'est vrai, pour rentrer en grâce avec Dieu, mais qu'il serait téméraire d'y compter ! Le Souverain Juge n'est pas obligé du tout de se contenter de nos restes ; et ne nous a-t-il pas avertis qu'il viendrait comme un voleur, sans prévenir, par conséquent ? Et il n'en faut pas davantage pour

faire la grande chute, peut-être irrémédiable, du péché mortel.

* *

O S. Joseph, heureux mourant, Patron de la bonne mort, de la mort pieuse et sainte, soyez à notre chevet quand ce sera notre tour. Priez pour nous, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

LE « SALVE, REGINA »

VI

Exsules filii Hevæ

SUR LES CHEMINS DE L'EXIL

Mes frères,

La seconde partie du *Salve Regina* est toute différente de la première.

Après avoir élevé nos regards vers la Sainte Vierge et énuméré l'une après l'autre toutes ses grandeurs, l'antienne ramène maintenant sur nous notre attention. Et c'est le défilé lamentable de nos misères qui commence, préparant la prière suprême que nous adresserons à Marie.

Or, dans cet exposé, il y a un mot, répété équivalemment plusieurs fois, sur lequel je veux aujourd'hui m'arrêter : celui d'exil : « Vers vous nous crions, disons-nous, nous, les exilés, fils d'Eve. » L'antienne parle de vallée dolente remplie de soupirs et de gémissements : « Vers vous nous soupirons, gémissant et pleurant dans cette vallée de larmes. »

Est-ce de la terre qu'il s'agit ? Et si c'est d'elle, est-il bien vrai que ce monde nous soit un *exil* — et un exil *douloureux ?*

Je voudrais répondre dans cet entretien à cette double question.

I. — *La terre est vraiment un pays d'exil*

Il faut donc en premier lieu, m. f., nous convaincre de la réalité de notre exil.

Deux éléments constituent la peine de l'exil : l'un qui est purement physique ; l'autre qui est surtout moral et nous affecte dans nos préférences et dans nos goûts.

L'élément physique de l'exil, c'est la différence plus ou moins grande du sol où l'on est transplanté et de la race au milieu de laquelle on vit.

Nous sommes comme les plantes, en vérité. Nous nous habituons dès notre naissance à la qualité de la terre qui nous porte, à la nature de l'air qui nous environne, et — sans que nous nous en rendions compte — il se produit entre le milieu et nous une mystérieuse correspondance et un appel d'amour incessant.

Eh bien ! m. f., ce qui constitue tout d'abord l'exil, c'est justement le brisement de tous ces liens, la transplantation de cette plante humaine dans un sol et, comme on dit, sous un ciel étrangers. Oh ! ce ciel étranger peut être très beau, plus pur, plus clément, plus profond que le nôtre. Il peut étendre sur nos têtes des soirées d'une merveilleuse limpidité, toutes diamantées d'étoiles. Ce sol peut être très fertile, nourrir des moissons plus blondes et sentir courir sur lui des printemps plus embaumés... L'exilé n'en oublie pas pour cela le ciel ni le sol de son pays. Devant le concert d'une nature plus riche peut-être que celle au milieu de laquelle il est né, il n'en répète pas moins mélancoliquement les paroles célèbres que vous connaissez, mais que vous n'avez jamais bien dites, parce qu'il faut les dire avec une tristesse navrée : « Ces chants sont doux, ces fleurs sont belles, mais ce ne sont point les chants ni les fleurs de mon pays. »

Et il est seul, l'exilé, effroyablement seul. Les hommes même, autour de lui, lui sont étrangers. Il les regarde, mais ne les reconnaît point. Il ne retrouve pas dans leurs yeux l'éclair de ses passions, ni sur leurs lèvres la trace des mêmes pensées.

Et il est seul, l'exilé, toujours seul, déraciné, roulant à travers les peuples au gré des événements, comme roulent au vent d'orage les feuilles mortes de l'automne.

Vous avez compris, n'est-il pas vrai ? Vous avez déjà conclu intérieurement que nous sommes tous, en vérité, hors de notre sol, séparés de notre race, par conséquent exilés.

Où habite-t-elle donc, notre race, en effet ? Où retrouverons-nous notre sang ? Je vous l'ai déjà dit : Nous sommes de race divine; notre sang, c'est celui de Dieu, et notre vraie patrie, c'est le ciel. C'est là seulement que nous serons véritablement chez nous. Il faut la foi, évidemment, pour entrer dans cette vérité. Il faut croire aux merveilles que nous racontions l'autre jour quand nous parlions de la vie, pour que nous voyions le Dieu éternel nous engendrer comme des fils par la grâce de l'Esprit-Saint.

Mais ne l'avons-nous pas, cette foi ? Et alors l'évidence de notre exil nous apparaît. Nous comprenons que dans nos Livres saints ce soit le mot qui revienne toujours sur les lèvres des patriarches, des prophètes, des hommes de Dieu dans tous les temps, comme l'expression exacte de la vérité. Car la race des fils de Dieu n'a pas ici-bas de demeure permanente ; elle cherche la demeure future. Ce n'est pas sur notre sol que la plante divine s'épanouit complètement ; il lui faut pour fleurir les grands soleils de l'éternité.

L'élément le plus douloureux de l'exil, c'est, vous disais-je, l'élément moral. Ce qu'il y a de plus dur pour l'exilé, ce qui contribue à l'isoler complètement, à en faire un être à part, c'est qu'il ne peut entrer en communion d'idées et de sentiments avec ceux qui l'entourent.

L'exilé n'a pas la même langue. Les mots qu'il entend ne font pas retentir à ses oreilles cette musique délicieuse qui a bercé ses jeunes ans. La parole, au lieu de le rapprocher, l'éloigne ; elle lui donne l'impression étrange d'une grande barrière, d'un abîme profond qui se creuse et s'élargit tout à coup.

L'exilé n'a pas la même histoire. Que lui importent les anniversaires tristes ou joyeux que l'on cé-

lèbre autour de lui ? Il ne lui vient du passé aucun souvenir aimé. Dans les acclamations triomphales, dans les fanfares guerrières, dans les batteries de deuil, il ne sent pas palpiter, invisible, l'âme des aïeux.

L'exilé enfin n'a pas les mêmes intérêts. Ce qui passionne les foules à côté de lui le laisse absolument froid. Il s'étonne seulement de tant d'agitation pour des causes qu'il ne comprend même pas.

Encore une fois, m. f., n'est-ce pas la peinture de notre vie que je viens de faire, si nous sommes chrétiens ?

Oui, autour de nous aussi, comme autour de l'exilé, on parle un langage, on a une histoire et des intérêts que nous ne comprenons pas, ou qui du moins ne sont pas les nôtres.

Le langage que parle le monde, c'est celui de toutes les passions : celui de l'orgueil qui nous exalte, qui aspire toujours à monter plus haut, celui de l'envie qui s'attriste des succès d'autrui et prépare des pièges à son bonheur, celui de la mollesse qui flatte les sens et essaie d'endormir la conscience, en même temps qu'elle surexcite nos pires instincts. Et notre langage à nous, c'est un langage tout surnaturel, tombé sur nous du paradis et de la bouche même de Dieu, langage infiniment riche, puisqu'il nous raconte les mystères de sa vie ; infiniment pur aussi, qui nous parle de modestie, de douceur, de charité.

L'histoire du monde, c'est aussi une histoire de passions, de grandes colères aboutissant à des combats sanglants et à d'immenses hécatombes, une race, un peuple, un homme, se frayant leur chemin par la violence, la ruse, la déloyauté, la trahison. Vous connaissez la définition du P. Lacordaire : « L'histoire, le riche trésor des déshonneurs de l'homme. » Elle est un peu pessimiste, mais, hélas ! vraie trop souvent. Et notre histoire à nous, c'est une histoire d'amour, l'histoire d'un Père voulant à tout prix sauver ses enfants, leur offrant sa mort après leur avoir donné sa vie.

Les intérêts de ce monde, ce sont les intérêts d'un jour : un peu plus d'argent à amasser dans sa main, comme si la mort ne devait pas venir, qui nous forcera à délier nos doigts et à lâcher prise. Nos intérêts à nous, ce sont des intérêts immortels : l'héritage de Dieu à conquérir, qui ne nous échappera plus.

Comment voulez-vous que le chrétien ne se sente pas isolé en ce monde où il est ainsi une contradiction vivante, et qu'il n'appelle pas cette terre un exil ?

II. — *Le douloureux exil de la terre*

J'ai ajouté, m. f., que c'est un exil *douloureux*. C'est qu'il y a deux sortes d'exil, bien différentes l'une de l'autre.

Il y en a un que l'on a soi-même accepté ; on a passé librement les frontières de son pays ; on peut y rentrer quand on voudra, sûr d'y être accueilli comme un ami. Alors il est moins lourd de moitié. C'est plutôt un voyage.

Le véritable exil, c'est l'éloignement forcé, plus ou moins long, sans qu'il y ait possibilité de retour ni droit un seul jour à l'hospitalité dans la patrie.

Et celui-là, m. f., il est terrible ! Y penser seulement, le redouter pour soi, ne fût-ce qu'une heure, suffit à empoisonner une vie. C'est la terre qui nous rejette. On n'est plus seulement déraciné, on est anathème et maudit.

Les frontières ! On n'a plus envie de les regarder. Elles se dressent, non plus souriantes, mais sévères, non plus accueillantes, mais pleines de dédain. Ce ne sont plus les portes d'un paradis qui nous attend, ce sont les portes d'une prison refermées pour toujours sur nous. Si nous nous en approchions, il semble que, de toute cette ligne des frontières, du fond des bois, de l'ombre des vallées, du chant des ruisseaux, une voix monterait, criant : « Au large ! passez au large, vous que votre pays a désavoué ! » Aussi quand on les aperçoit qui barrent inexorablement l'horizon, on baisse la tête, on se retourne, et l'on s'en va, loin, très loin, s'enfonçant à plaisir dans son isolement.

Hélas ! m. f., c'est ce second exil qui est le nôtre. Le paradis, nous l'avons perdu ; la terre où vivent épanouis les fils de Dieu, nous sommes condamnés à ne pas y rentrer quand il nous plaira, mais seulement quand il plaira au Père de famille. Nous ne sommes pas des exilés volontaires ; nous sommes, — dirai-je le mot qui est dur ? — nous sommes des déportés.

Ah ! sans doute, je veux vous le dire tout de suite, nous ne sommes pas des déportés pour toujours, qu'on désespère de relever et auxquels la patrie n'accordera jamais son pardon. Au contraire, notre régénération est commencée. L'œuvre de notre réhabilitation se poursuit lentement et Dieu, du haut du ciel, en suit anxieusement les progrès, attendant l'heure bénie où nous pourrons être reçus comme des citoyens et comme des enfants.

Mais, quoi qu'il en soit, nous sentons peser sur nous dans notre exil le poids des divines condamnations. Le glaive de l'ange qui veille à la porte du paradis perdu jette sur notre vie des éclairs sinistres. Ne vous étonnez pas s'il est parlé de larmes, de pleurs et de gémissements.

Ne vous en étonnez pas, mais ne vous en effrayez pas non plus, car des ailes, — ces ailes que d'un grand cri douloureux le poète réclamait pour voler par delà la mort, — des ailes nous ont été données. Et ces ailes, c'est l'espérance.

L'espérance, voilà le grand ressort qui résiste aux défaillances, la grande force dans les jours d'épreuve, le principe de la persévérance pour les longs labeurs, la source où tous les malheureux viennent puiser le courage de vivre. L'espérance, voilà la grande et nécessaire vertu de l'exilé.

Par l'espérance, nous oublions le passé et nous dépassons le présent. Par l'espérance, nous tournons nos regards, nos pensées, nos efforts vers les temps futurs. Nous aspirons vers tous les biens à venir que nous pouvons concevoir et désirer, et nous prenons part à l'avance au bonheur qu'elle nous fait entrevoir.

Par l'espérance, parce que nous savons notre

malheur actuel nécessairement circonscrit dans des limites, parce que nous sommes certains que notre exil terrestre prendra fin, nous abandonnons résolument au passé les accidents malheureux qui en furent la cause, nous distançons notre malheur et nous parvenons à ce jour béni où s'ouvriront les portes de notre prison, où nous quitterons cette terre d'exil, où nous traverserons la suprême frontière pour rentrer dans notre patrie.

* *

Oui, m. f., un jour notre exil terrestre s'achèvera et avec lui ses peines et ses épreuves. Nous parviendrons au seuil de l'éternelle patrie. Le ciel ouvrira ses portes devant nous.

Au jour glorieux de l'Assomption, où la Vierge Marie, délivrée des chaînes de la mort parce qu'elle avait été libre des chaînes du péché, s'éleva vers les cieux, belle comme une aurore resplendissante, son divin Fils vint à sa rencontre et lui montra le splendide séjour qu'il lui avait préparé après sa propre Ascension.

Au jour de notre assomption à nous, au jour de notre entrée dans les joies ineffables du ciel, la Vierge Marie, notre Mère, viendra à notre rencontre. Nous irons, guidés par elle, dans ce royaume céleste où, élevée au-dessus des chœurs des anges, elle règne avec son divin Fils pour l'éternité. Elle nous montrera dans la splendeur de la Trinité sainte Notre-Seigneur le Christ Jésus, le fruit béni de ses entrailles. Nous assisterons à sa gloire parmi les anges et les saints. Nous glorifierons le Seigneur qui a fait pour elle et par elle de si grandes choses. Nous serons les générations qui, à la face du ciel et de la terre, la proclameront bienheureuse dans la louange de reconnaissance et d'amour d'un *Magnificat* éternel. Ainsi soit-il.

PLANS POUR SERMONS A L'OCCASION D'UNE FÊTE D'AGRICULTEURS

I

LA VIE DE L'AGRICULTEUR ET LA MORALE

Il semble qu'un discours prononcé à l'occasion d'une fête d'agriculteurs soit plutôt l'affaire d'un ingénieur agronome que celle d'un prêtre. Celui-ci a cependant son mot à dire, car l'agriculteur doit respecter les lois de la morale chrétienne dans l'emploi de ses biens matériels, de son temps et de son personnel.

I. — *Emploi des biens matériels*

1o Ces biens (terres, animaux, matériel, récoltes), c'est à Dieu que vous les devez. Sans doute, ils vous sont parvenus par l'intermédiaire de causes secondes (travail des ancêtres, héritage, travail personnel), mais celles-ci n'ont agi que grâce à Dieu qui leur a donné vie, forces, temps, etc. Reconnaissance à Dieu pour cette part qu'il vous a faite dans la distribution des biens de ce monde.

2o Puisque c'est Dieu qui fait fructifier le travail de l'homme, ayons soin d'attirer sur le nôtre ses meilleures bénédictions par une vie habituellement chrétienne et par la participation sérieuse aux prières qui intéressent spécialement nos récoltes : Rogations, prières pour la pluie ou le beau temps et (dans certaines régions) lecture de la Passion par le prêtre avant la messe.

3o Observer scrupuleusement les règles de l'honnêteté dans les contrats et marchés.

4o N'user de l'argent que nous retirons de notre travail que pour des fins honnêtes. Prélever volontiers sur notre superflu une offrande en faveur des œuvres.

II. — *Emploi du temps*

1o Eviter la paresse et l'excès de travail. L'un et l'autre sont défavorables à la bonne santé de l'âme.

2o Respecter le repos du dimanche. On semble excuser trop facilement le travail du dimanche, sous prétexte qu'il n'a pas été effectué pendant la messe. On trouve peut-être aussi trop de mauvaises raisons pour violer la loi. Si la conscience est insuffisamment formée, il faut demander au prêtre une direction générale et même, si c'est nécessaire, spéciale pour certains cas particuliers.

3o Ne pas se scandaliser si ceux qui violent la loi réussissent souvent dans leurs affaires, alors que les fidèles sont parfois éprouvés. Le temps présent n'est pas, généralement parlant, celui des punitions ni des récompenses. Le bon Dieu laisse agir les causes secondes selon les lois générales qu'il a posées, se réservant pour l'éternité la répartition exacte de ce qui revient à chacun. D'ailleurs l'épreuve peut être une occasion de mérites, de conversion, si nous savons en profiter. Dans la pensée de Dieu elle n'est pas toujours ni uniquement une punition, mais aussi une grâce.

III. — *Emploi du personnel*

1o L'agriculture a besoin de bras. Que les familles soient nombreuses, c'est la volonté de Dieu, l'intérêt national et privé qui l'exigent.

2o Respect de la personne humaine (enfants ou domestiques) : ne pas exiger un travail dépassant les forces du sujet, lui donner logement et nourriture convenables, et une juste rétribution.

3o Respect de l'âme : assurer à tous (femme, enfants, domestiques) la possibilité de remplir les devoirs religieux (repos et messe du dimanche, fréquentation des sacrements, abstinence). Donner l'exemple. Veiller sur la bonne tenue morale ; en particulier, éviter certaines promiscuités (logement, garde des animaux) désastreuses pour la vertu.

CONCLUSION. — L'Ecriture loue la femme forte qui sait parfaitement administrer sa maison. L'homme a sa part lui aussi dans cette bonne administration. Il ne s'agit pas d'ailleurs uniquement d'ordre et de prospérité au point de vue matériel, mais avant tout d'ordre et de prospérité au sens moral et spirituel. Dieu nous a confié biens, temps, personnes. Un jour il nous en demandera compte.

II

LA VIE DE LA PLANTE ET LA VIE DU CHRÉTIEN

Je ne vous apprendrai pas les conditions dans lesquelles doivent être faites les semailles et les récoltes pour assurer un bon rendement. Mais je me trouve à l'aise pour vous donner quelques avis sur votre vie chrétienne, car j'en trouve pour ainsi dire le thème dans vos occupations d'agriculteurs.

I. — *La terre et le climat*

1o Une bonne récolte ne vient que sur une bonne terre. Si le terrain est encombré de pierres ou de ronces, il faut le défricher avant de songer à l'utiliser.

Aussi efforçons-nous de développer en nous-mêmes et chez les enfants que nous pouvons avoir à élever de solides vertus naturelles : droiture, franchise, amour du bien, amour du travail, etc.

2o Une plante ne peut pas vivre ni surtout donner un rendement intéressant sous n'importe quel

climat. Il faut ordinairement un mélange de chaleur et d'humidité, sans excès de l'une ni de l'autre.

Le développement fécond de la vie chrétienne suppose également une atmosphère convenable. L'influence du milieu (famille, école, amis) peut être considérable ; elle n'est jamais négligeable. Devoir des parents en particulier : créer à leur foyer cette atmosphère de foi profonde et de piété sérieuse.

II. — *Soins à donner*

1° La terre sur laquelle doit se développer la plante a besoin, si bonne soit-elle naturellement, d'être entretenue et même améliorée quand elle vient à s'appauvrir.

L'âme dans laquelle doivent se développer les vertus doit être entretenue par une solide instruction religieuse. Celle-ci ne peut s'arrêter aux éléments du catéchisme, mais doit être poussée, en même temps que l'enfant grandit, parallèlement aux autres études. Elle demande à être rafraîchie de temps en temps et à se soumettre aux besoins actuels (objections, scandales, etc.).

2° Vous enlevez de vos champs et jardins chardons et mauvaises herbes. Vous renouvelez périodiquement ce nettoyage. Vous essayez d'arracher la racine qui donnerait naissance à de nouvelles tiges.

Ainsi faut-il enlever de vos âmes le péché qui a pu s'y développer, renouveler souvent cette opération et essayer de rendre la production du péché de plus en plus difficile. C'est le rôle de l'examen de conscience quotidien, accompagné de l'acte de contrition et de la confession fréquente.

3° Enfin vos plantes ont besoin de nourriture : sucs de la terre, eau. Ce besoin se fait sentir tous les jours. Faute de nourriture et d'humidité, la plante s'étiole, dépérit et meurt.

L'âme a besoin de nourriture. Sa nourriture est l'Eucharistie. Elle en a besoin fréquemment, même tous les jours. Si le régime alimentaire devient trop pauvre, la vie surnaturelle s'étiole, dépérit et meurt. « Celui qui ne mange pas ma chair n'a pas la vie en lui. » (Jo., VI, 54).

III. — *La récolte*

1° On sème pour récolter et pour récolter abondamment. On estime la valeur d'une terre par son rendement à l'hectare.

Laissons de côté le pourcentage mathématique. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a une relation nécessaire entre les grâces reçues et les vertus et mérites... récoltés. Quel est notre rendement surnaturel ?

2° Un sac de blé ne doit pas contenir, avec le blé, d'autres graines qui auraient poussé dans le champ et se seraient mélangées au froment.

Les vertus chrétiennes doivent être pures de tout alliage : besoin d'activité naturelle, désir de paraître, de recevoir des éloges, etc.

3° Si le terrain s'épuise, il faut y remédier avant de lui confier d'autres semences et de lui demander une nouvelle récolte.

L'épuisement de l'âme peut venir, nous l'avons dit, d'une alimentation insuffisante, mais aussi du découragement ; toujours recommencer les mêmes efforts, livrer les mêmes luttes, sans arriver à la perfection souhaitée, c'est pour certains l'occasion d'une tentation de tout abandonner. L'agriculteur ne renonce pas à son travail parce qu'il ne lui a pas toujours donné toute satisfaction ; mais il cherche plutôt à améliorer ses méthodes. Le chrétien prendra exemple sur lui.

CONCLUSION. — L'agriculteur sérieux prend à cœur son métier et estime peu celui qui travaille par caprice et sans goût. Ce que nous faisons pour notre prospérité matérielle, faisons-le aussi pour notre bien et notre enrichissement surnaturels.

III

LA VIGNE ET LES VIGNERONS DANS L'ÉVANGILE

Notre-Seigneur parlait souvent en paraboles, mettant ainsi les vérités les plus élevées à la portée des esprits les plus humbles. Il empruntait des images aux objets ou aux usages courants ; aussi voyons-nous souvent paraître la vigne et les vignerons dans les enseignements du Sauveur. Le symbolisme varie suivant les sujets. Méditons-en trois particulièrement connus.

I. — *Les vignerons de la onzième heure* (Math., XX, 1-16)

a) Signification *historique :* les ouvriers de la première heure sont les Juifs qui, au moment où Jésus vint au monde, travaillaient depuis 2000 ans à la vigne, c'est-à-dire à l'œuvre de rédemption entreprise par Dieu. Les ouvriers de la dernière heure sont les Gentils : à peine ont-ils été appelés à la foi qu'ils reçoivent déjà les grâces de la rédemption. Les Juifs s'indignent, à tort d'ailleurs.

b) Signification *morale :* 1° Les âmes peu éclairées s'imagineraient volontiers que la sainteté est l'œuvre de la bonne volonté humaine ; elle serait donc en rapport direct avec le travail accompli et le temps employé. Notre-Seigneur veut nous faire entendre que ce rapport n'est pas nécessaire, car la bonté gratuite de Dieu est la cause initiale et principale de notre sanctification. De fait, certains Saints sont arrivés en peu de temps au sommet de la perfection.

2° Si Dieu est juste avec les premiers en leur payant le prix convenu, miséricordieux avec les derniers en leur donnant proportionnellement plus qu'aux premiers, son acte de générosité envers les uns ne doit pas être une occasion de jalousie de la part des autres.

3° Dieu n'élimine personne de la rédemption : le chef de la maison va cinq fois sur la place publique pour y chercher ceux qui veulent venir. Répondons à l'appel. Il est toujours temps pour bien faire ; mieux vaut tard que jamais.

II. — *Les vignerons homicides* (Math., XXI, 33-46)

a) Signification *historique :* le maître qui plante un vignoble, c'est Dieu qui établit dans le monde la religion révélée. La clôture, ce sont les frontières de la Palestine. La tour de garde, c'est Jérusalem d'où les gardiens surveillent et protègent la religion. Le pressoir est le Temple où les Juifs viennent faire leurs offrandes. Dieu, après s'être éloigné de son peuple en mettant fin aux prodiges primitifs, envoie les prophètes pour cueillir les actes de vertu. Isaïe, Jérémie, etc. sont mis à mal par les Juifs. Enfin Dieu envoie son propre Fils, Jésus, qui est appréhendé, conduit hors des murs de Jérusalem et crucifié. Les Juifs, interrogés par Notre-Seigneur sur les conséquences de la conduite tenue par les métayers, répondent en prononçant leur propre condamnation : « Le maître traitera durement ces hommes durs et louera sa vigne à des vignerons plus honnêtes. » De fait, 1.100.000 Juifs périrent dans le siège de Jérusalem qui termina la guerre judéo-romaine, et les intérêts de la religion furent confiés aux Gentils. La pierre angulaire rejetée par les bâtisseurs fut reprise par d'autres qui surent lui donner sa véritable place.

b) Signification *morale :* Il y a aujourd'hui encore des hommes qui, par orgueil, refusent de recevoir ou malmènent les prêtres envoyés par le Christ pour recueillir au nom de Dieu les fruits de vertu qu'ils devraient porter. Mais le crime par excellence, c'est celui qui consiste à rejeter le Christ et sa grâce ou à le crucifier de nouveau par la communion sacrilège.

III. — « *Je suis la vigne ; vous êtes les sarments* » (Joann., xv, 1-2 et 5-6)

a) Le Christ est le cep vivant auquel doit adhérer toute âme qui veut porter du fruit. Le rameau détaché et mort n'est bon qu'à être jeté au feu. C'est la même doctrine que celle du corps mystique du Christ, enseignée par S. Paul.

b) Sommes-nous unis au Christ par la grâce ? Prenons-nous les moyens, institués par lui, de lui demeurer unis : baptême, pénitence, eucharistie ? Craignons la stérilité surnaturelle de l'âme séparée du Christ. Désirons et recherchons une union toujours plus intime avec lui.

CONCLUSION. — En visitant et en cultivant nos vignobles, méditons ces leçons du divin Sauveur. S'ils ne produisent pas toujours ce que nous en attendons, c'est qu'il leur manque souvent quelque chose : pluie ou soleil. A nous la grâce de Dieu ne manque pas. Nous serons inexcusables si nous ne lui faisons pas rendre tout ce que le Maître en attend.

POUR LA FÊTE DES MÈRES FRANÇAISES

(instituée à la demande du Conseil Supérieur de la Natalité)

LA TACHE ÉDUCATRICE DE LA MÈRE

Mesdames,

Le prêtre, chargé par le Maître de la moisson de jeter le bon grain sur toute terre, aime tout spécialement remplir ce fécond ministère sur des âmes d'enfants, terre vierge et meuble qui promet une abondante et belle récolte. Mais le premier éducateur de l'enfant, c'est sa mère. Aussi le travail du prêtre sur l'âme de la mère est-il non moins important et attrayant. C'est en m'inspirant de l'amour du Christ pour les petits qui peuplent vos foyers et avec le désir d'atteindre, au delà des âmes des mères, celles des enfants, que je vous rappellerai l'*éminente dignité* de la mère chrétienne ; — son *rôle bienfaisant dans l'éducation chrétienne* des enfants ; — et l'influence souvent décisive qu'elle peut exercer sur l'*orientation de leur vie et l'éveil des vocations.*

I

L'éminente dignité de la mère chrétienne est déterminée par le rôle de choix qui lui est confié par Dieu. Ce rôle, c'est celui de collaboratrice.

Je ne veux pas parler seulement de cette puissance qu'elle partage avec le chef de famille de mettre au monde de nouveaux êtres vivants, mais de ce devoir de modeler de jeunes âmes sur un type idéal et de les élever jusqu'à la hauteur de la perfection. Sans doute ce devoir est aussi celui du père ; mais la mère, grâce aux qualités du cœur qu'elle possède, à la place qu'elle tient au foyer, est appelée à tenir le premier rôle dans ce délicat ministère. Puisque les résultats dépendront de la sagesse et de la générosité de vos efforts, je ne saurais donc trop vivement vous engager, Mesdames, à concevoir une haute estime de votre mission. Les réflexions que nous allons faire ensemble vous y aideront.

Il y a malheureusement des familles qui ne se préoccupent pas d'élever leurs enfants. Ceux-ci, livrés à la rue ou au ruisseau, au premier camarade venu, reçoivent hors de la maison, et parfois aussi à la maison, les plus déplorables exemples et les pires conseils. Mais je n'insiste pas sur cette incompréhension totale des devoirs les plus sacrés ; ce que j'aurais à dire ne s'appliquerait à aucune de mes auditrices.

La plupart des parents ont le souci de faire de leurs fils et de leurs filles des enfants bien élevés. Cependant tous ne s'entendent pas sur le sens à donner à cette expression. On peut dire que d'une manière générale la bonne éducation, au sens mondain du mot, consiste à préserver l'enfant des mauvaises habitudes qui choqueraient les convenances et à lui en faire prendre de bonnes qui feront de lui plus tard l'homme ou la femme « comme il faut ». L'enfant bien élevé, ce sera celui qui évitera de mettre ses doigts dans sa bouche ou dans son nez, qui ne se permettra aucune expression d'argot, qui saura se tenir à table et manger proprement, qui se découvrira devant les grandes personnes et qui ne parlera pas à tort et à travers en société au risque d'interrompre la conversation.

Au-dessus de cet idéal à peu près uniquement négatif, en voici un autre plus positif. Les parents tenteront d'inculquer à leurs enfants ces usages de la vie mondaine, ces rites conventionnels auxquels il n'est pas permis de se soustraire sans risquer de se disqualifier : le costume qui s'impose en telle circonstance ; l'art de converser, fût-ce sur des banalités, avec ses voisins de table ; celui de se présenter devant des personnes d'âge ou de condition différente, de recevoir galamment ses invités. Ajoutez-y la connaissance suffisante de quelque art d'agrément qui permettra de distraire et d'intéresser au cours d'une soirée, une certaine façon de parler, sans vues bien profondes, du dernier roman ou de la pièce à succès, quelques lieux communs sur la plage à la mode que l'on ne peut se dispenser d'avoir fréquentée, vous aurez l'idée de ce que le monde nomme un jeune homme bien élevé. Quelques variantes, lorsqu'il s'agit de la jeune fille, ne modifient en rien les caractéristiques essentielles de cet idéal tout profane.

Quiconque entend demeurer sur ce plan fait preuve d'une ignorance à peu près complète des conditions parmi lesquelles se développe toute vie humaine et des buts qu'elle doit viser et atteindre, sous peine de faillite. L'homme est destiné à vivre en société ; tout en cherchant son profit personnel, il a donc le devoir de marquer par un apport son passage plus ou moins long dans la société dont il est un des rouages : famille, nation, humanité. De plus, n'ayant pas ici-bas de demeure permanente, mais devant entrer un jour par la mort dans une autre société, éternelle celle-là, son intérêt exige qu'il se prépare à cette existence nouvelle qui le fixera à jamais dans le bien ou dans le mal, dans le bonheur ou le malheur. Tel est précisément le véritable et double but de l'éducation : mettre entre les mains de l'enfant, si je puis m'exprimer ainsi, le plus grand nombre d'atouts qui feront de lui, ici-bas une valeur, là-haut un saint.

Comprenez-vous, Mesdames, le rôle, difficile sans

doute, mais infiniment noble, de la mère chrétienne ? Il suppose, de la part de celle qui est appelée à le tenir, des qualités de cœur et d'intelligence, un esprit de dévouement et de sacrifice, un doigté et une finesse de touche qui ne s'improvisent pas. On peut apporter en naissant des dons plus ou moins nombreux d'éducatrice ; on ne peut se dispenser de les développer par sa propre formation et par l'expérience que donne chaque jour le contact immédiat avec de jeunes âmes.

II

Je ne m'arrêterai pas au rôle que peut jouer la mère dans la préparation de la carrière de ses enfants. Cette tâche, d'ailleurs fort importante, est peut-être davantage celle du père lorsqu'il s'agit d'un fils à guider, encore que la mère puisse efficacement intervenir dans la formation du futur chef de foyer, époux et père. Mais nous voici dans le domaine moral qui est en rapport intime avec celui de l'éducation religieuse dont je veux parler.

Je ne pense pas qu'il y ait une seule de mes auditrices qui doutât encore de la nécessité absolue de donner à ses enfants une solide formation chrétienne. Quantité de mères en sont arrivées, elles aussi, à cette conclusion ; et cependant il faut bien reconnaître, si l'on observe les résultats obtenus par plusieurs, que leurs efforts ne sont pas à la hauteur de leur bonne volonté, tranchons le mot, qu'elles n'ont pas su donner cette éducation chrétienne jugée indispensable. Il y a donc, à l'origine de leur action, un vice de méthode qu'il importe de démasquer.

Certaines mères s'imaginent volontiers que quand elles ont présenté, vers l'âge de huit ans, leur enfant au vicaire chargé des catéchismes de la paroisse, elles n'ont plus d'autre souci que celui de veiller à la fréquentation régulière des catéchismes par l'enfant. Erreur préjudiciable, d'abord parce qu'à huit ans il est trop tard pour commencer la formation religieuse d'une âme ; ensuite, parce que le prêtre ne remplace pas complètement, même pendant les années de catéchisme, les parents auprès de l'enfant ; enfin, parce qu'après la Communion solennelle, qui marque pour beaucoup la fin de la scolarité religieuse, il reste encore un travail immense à accomplir.

N'oubliez pas, Mesdames, que si l'âge de raison a été officiellement fixé à sept ans, l'enfant est capable, beaucoup plus tôt, dès sa première année, de comprendre et de sentir à sa façon. Attendez-vous à cet âge de sept ans pour lui faire connaître les personnes et les objets qui l'entourent, pour éveiller en son cœur les sentiments qu'il doit éprouver pour son papa et sa maman, pour lui faire distinguer le bien du mal, pour l'empêcher de contracter de mauvaises habitudes et même pour le reprendre s'il n'obéit pas ?

Je sais bien que certains parents arguent de ce que l'enfant ne comprend pas, pour se dispenser de cette formation précoce. Mais les manifestations incessantes de joie, de colère, de crainte, d'affection, de répulsion chez le bébé prouvent suffisamment l'inanité de cette prétendue raison. Pourquoi donc le petit enfant, capable de connaître et d'aimer ses parents, ne pourrait-il déjà connaître et aimer aussi le bon Dieu et la Sainte Vierge ? L'enfant qui arrive au catéchisme, sans avoir reçu à la maison cette première initiation de l'esprit et du cœur, est donc dépourvu de toute éducation religieuse, alors que sur les questions d'ordre profane il a déjà un acquit considérable. Il y a là un retard qui sera difficilement réparable, d'autant plus difficilement que la négligence de ses parents aura contribué à créer dans son esprit un doute sur l'importance de la religion dans sa vie.

Une fois remis aux mains d'un prêtre, l'enfant n'échappe pas pour autant à la formation qu'il appartient aux parents, surtout à la mère, de lui donner. Le prêtre ne voit pas l'enfant tous les jours ; il ne le voit que pendant un temps très court de la journée, et il ne peut lui-même constater le résultat de ses recommandations. L'enfant récite-t-il régulièrement sa prière, matin et soir ? La récite-t-il pieusement ? Fait-il des efforts pour atténuer tel défaut signalé ? Le prêtre n'aura, pour répondre à ces questions, que les renseignements fournis par les confessions de l'enfant, confessions trop espacées, dont la monition est écoutée d'une oreille distraite et oubliée au moment où elle pourrait être utile. La mère, suivant son enfant de près, chaque jour, à chaque heure et, pour ainsi dire, à chaque minute de la journée, peut utilement seconder l'action du prêtre sur cette jeune âme.

Tout ce que je viens de dire s'applique, bien entendu et à plus forte raison, à la période qui suit la Communion solennelle. L'enfant a plus besoin que jamais de cette attention vigilante de sa mère, puisqu'il échappe davantage à l'influence du prêtre et qu'il arrive, vers quinze ans, à une époque de crise dangereuse pour son avenir. si à ce moment il n'est pas bien conseillé et dirigé.

Etant donc admis ce rôle essentiel de la mère dans l'éducation chrétienne de ses enfants, quels seront les principes dont celle-ci devra s'inspirer pour mener à bien cette tâche ? Je les ramènerai à trois. La mère veillera à donner à ses enfants une solide instruction religieuse, une saine formation de la conscience et une idée exacte du rôle de la religion dans la vie.

L'instruction religieuse doit viser à munir l'enfant et plus tard le jeune homme ou la jeune fille des connaissances indispensables au développement de la vie surnaturelle et, comme cette vie surnaturelle est appelée à rencontrer des obstacles de différente nature, à le doter des armes utiles pour les vaincre. On répète volontiers qu'un peu de science éloigne de Dieu et que beaucoup de science y ramène. C'est particulièrement exact quand il s'agit de religion. Rien de plus désastreux pour la foi que ces connaissances superficielles qui se contentent d'affirmations et d'à peu près. Les enfants posent beaucoup de questions. C'est un bien mauvais procédé que de répondre, pour déguiser son ignorance : « Tu m'ennuies, » ou « Les enfants n'ont pas besoin de savoir cela. » Si la foi ne repose pas sur des fonde-

ments solides et résistants, elle sera bien vite emportée au vent des passions et des préjugés.

Beaucoup de parents ne comprennent malheureusement pas que la foi du charbonnier et l'enseignement élémentaire du catéchisme ne suffisent plus à l'âge où l'on aurait tant d'intérêt à renverser les barrières de la morale. Tandis que dans le domaine de la culture générale ou de la formation professionnelle on fait tous les sacrifices pour mettre au point l'instruction des jeunes gens, on se figure volontiers qu'un léger bagage de formules sèches et incomprises suffira amplement à la vie morale et surnaturelle. Faut-il s'étonner que, prenant conscience du déséquilibre qui s'accuse entre ses connaissances religieuses et les autres, de l'impossibilité qu'il éprouve à résoudre les objections posées par le camarade de bureau, le livre ou le journal, le jeune homme en arrive à se représenter la religion comme une sorte d'épouvantail utile au dressage de ses jeunes années, mais parfaitement suranné maintenant qu'il a atteint l'âge où l'on réfléchit ? Il n'est pas douteux que la plupart des défections, véritables apostasies, qui se produisent vers la dix-huitième année, ont pour cause l'ignorance religieuse.

Le résultat sera souvent le même si la conscience de l'enfant a été mal formée. Cette mauvaise formation n'est d'ailleurs qu'une conséquence de l'ignorance religieuse. Que de mères contribuent à fausser la conscience de leurs enfants, à éloigner ceux-ci de la Table sainte, en leur représentant comme des fautes graves de légères peccadilles, un petit mensonge, une gourmandise insignifiante ! Quelle formation détestable aussi que celle qui consiste à représenter Dieu comme une sorte de croquemitaine toujours prêt à punir de châtiments temporels les moindres désobéissances à sa loi ! Et, si l'enfant a été habitué à considérer toute souffrance, toute épreuve comme une punition de Dieu, quel ne sera pas son trouble lorsqu'il verra les bons souffrir et les méchants prospérer ?

Il faut, au contraire, faire comprendre à l'enfant que, si le bon Dieu utilise quelquefois les épreuves de cette vie pour réveiller certaines âmes et leur donner l'occasion de se convertir, néanmoins la vie présente n'est pas normalement le temps des châtiments ni des récompenses, que Dieu laisse les événements produire leurs conséquences naturelles, pour rétablir l'ordre selon la justice lorsque le temps de l'épreuve aura pris fin. D'ailleurs c'est une méthode incomplète, donc dangereuse, que de ne parler à l'enfant que des châtiments réservés au péché. Il faut de préférence orienter son âme vers le désir du bien et l'amour de l'idéal, lui apprendre à ne pas mesurer ni marchander ses efforts et lui donner, avec la crainte du mal, le désir passionné de la vertu.

Mais ce qui est le plus important, c'est que l'enfant se fasse une idée exacte de la religion. Pour combien de personnes elle demeure hélas ! un ensemble de rites extérieurs, un formalisme froid et mort ! Les traditions veulent que l'on aille planter, le jour des Rameaux, une branchette de buis bénit sur la tombe de famille, mais on oublie de prier et de faire célébrer la messe pour ses morts. On vient assister régulièrement à la messe du dimanche, mais la pensée et le cœur sont bien loin. On fait même ses Pâques, mais on ne comprend pas qu'elles sont un minimum auquel un bon chrétien ne peut s'en tenir. Ainsi chez beaucoup il y a encore des pratiques, mais il n'y a pas de vie surnaturelle. Vivre sa religion, tel doit être l'idéal du chrétien. Cela suppose qu'il comprend les rapports de dépendance qui l'unissent à Dieu, les obligations de crainte et d'amour qui en résultent, et la nécessité d'être à Dieu, non pas seulement pendant quelques minutes par semaine, mais continuellement, dans la vie privée et publique, dans tous les genres d'activité permis à l'homme. Si l'adolescent n'a pas compris cela, son éducation chrétienne est manquée.

Il est évident qu'une pareille formation suppose chez les parents, et surtout chez la mère, des convictions solides et une vie intérieure sérieuse. On a donc bien raison de dire que l'éducation de l'enfant commence avec l'éducation de la mère. Si vous aviez conscience, Mesdames, d'être trop inférieures à votre sublime mission, il faudrait compléter le plus vite et le mieux possible cette indispensable éducation de mère qui vous fait, plus ou moins gravement, défaut. Une vie sincèrement et intensément chrétienne vous donnera, seule, chance de réussir.

Vous aurez beau faire instruire vos enfants par les prêtres catéchistes, les inviter à prier et à communier, s'ils constatent entre vos conseils et votre conduite un désaccord inexplicable, s'ils entendent chez vous des paroles, trouvent et lisent des publications qui ne sont pas en harmonie avec les leçons de leur catéchisme, s'ils s'aperçoivent que la religion, loin d'être la loi suprême de votre vie, n'est qu'un accessoire dont vous faites à l'occasion bon marché, vous aurez perdu votre temps et manqué votre but. J'ai entendu plus d'une fois des mères, pleurant sur les fautes de quelqu'un de leurs grands enfants, me dire : « Je l'ai cependant fait instruire et élever par des prêtres ! » — Sans doute, mais cela, vous le constatez, ne suffisait pas. Il a manqué à votre enfant une mère vraiment chrétienne.

III

La mère chrétienne peut encore exercer une heureuse influence dans l'orientation de la vie de ses enfants et spécialement sur l'éveil et le développement d'une vocation. Si les vocations, notamment sacerdotales, semblent se raréfier aujourd'hui, ce n'est pas faute d'appel divin, mais plutôt faute d'un terrain favorable à leur éclosion. Ce terrain, c'est évidemment la famille. Beaucoup de familles n'ont plus aujourd'hui un esprit de foi suffisamment intense pour désirer cet honneur. Sans contrarier positivement une vocation, on ne se préoccupe pas de la faciliter. On trouve aisément des prétextes pour justifier cette attitude toute passive : il faut respecter la liberté de l'enfant, dit-on. Ce serait sans aucun doute une faute, prévue et condamnée d'avance par l'Eglise, que de faire pression sur la volonté d'un fils pour le diriger contre son gré vers l'autel. Mais